

Sujet : [INTERNET] Projet de carrière d'argile à ciel ouvert sur la commune déléguée de Cahaignes

De : Collectif anti carrière < >

Date : 11/06/2022 09:32

Pour : pref-projet-carriereterreal@eure.gouv.fr

Collectif des opposants à la création d'une carrière à ciel ouvert sur la commune déléguée de CAHAIGNES

à Monsieur le Commissaire enquêteur

Cahaignes le 09 juin 2022

Objet : Lettre à Monsieur le commissaire enquêteur sur l'existence d'une pétition contre le projet de création d'une carrière d'argile à ciel ouvert par la société TERREAL sur la commune déléguée de Cahaignes.

Monsieur le Commissaire,

C'est avec la plus grande surprise que nous avons appris il y a quelques jours, par l'ouverture de l'enquête publique diligentée par le Préfet de l'Eure, qu'un projet d'implantation et d'exploitation sur 30 ans d'une carrière d'argile à ciel ouvert, au cœur même de notre village de Cahaignes était porté par la Société TERREAL.

Ce projet est à notre avis un véritable désastre pour ce village et ses habitants.

Il faut bien voir, que cette carrière sera implantée à seulement 150 mètres du coeur historique du village, à 55 mètres des premières habitations et qu'**elle s'y matérialisera par un incroyable à-pic de 29 mètres au-dessus d'une fosse de quelque 20 hectares!!!**

Imaginez les nuisances que devront supporter les riverains. Le bruit et la poussière, et les risques sanitaires associés, dus aux engins de terrassement, dès 7 heures du matin jusqu'à 18 ou 19 heures le soir. Le passage des camions, des 30 tonnes, qui, à longueur d'année et jusqu'à toutes les 11 minutes en certaines périodes, traverseront le village d'est en ouest sur la RD 9 qu'il faudra redimensionner. Les vibrations qui pourront dégrader l'habitat, et les risques d'accident alors que le parcours longera deux aires de sport et de jeux d'enfants...

En outre les nombreuses familles qui sont propriétaires de leurs habitations, verront la valeur de celles-ci inexorablement chuter.

Ce projet est un désastre social. Mais c'est aussi un désastre écologique. Sans parler des atteintes au paysage de notre bout de Vexin Bossu, ce projet est une menace pour le cheminement des circuits d'eau existants, pour la biodiversité avec la perturbation de 2

"zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique" et la destruction de 1142 m2 de zones humides et de 4700 m2 de bois.

Quel est l'intérêt du village de Cahaignes et de la commune de Vexin sur Epte dans cette opération?

Vous devez savoir, Monsieur le commissaire, que nous sommes déterminés à nous opposer de toutes nos forces à ce projet. C'est pourquoi nous portons à votre connaissance l'existence de cette pétition qui à d'ores et déjà été signée par plus d'une centaine d'habitants de Cahaignes et de ses alentours et qui sera renforcée par les observations que les personnes intéressées vous adresserons.

Ceci afin qu'au moment de statuer sur ce projet, soient aussi pris en compte, en plus des aspects économiques et techniques la détresse humaine que ce projet génère.

Dans l'attente de votre avis, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire, nos salutations distinguées.

Les pétitionnaires